



Réunion du 04 mars 2015

Point sur les cartes « CycloSPORT » au 04 mars

-Actuellement : 150 cartes délivrées.

Rappel - Championnat Départemental route 2015

- Dimanche 31 mai 2015.
- AILLANT/THOLON
- Organisation du club Esprit Sport 89 avec l'aide de la CTD.

Le dossier de présentation et le bulletin d'engagement sont sur le site www.ufolepyonne.org

Il est demandé aux clubs de motiver leurs licenciés afin que la participation soit importante.

Signaleurs pour ce Championnat – Le circuit choisi nécessite la présence d'une vingtaine de signaleurs.

Il est demandé aux clubs d'aider le club organisateur en fournissant des signaleurs.

La CTD compte sur votre solidarité et vous en remercie.

A ce jour, un volontaire s'est fait connaître : Daniel Voisin de l'Avenir St.Georges.

Conditions de sélection au National route 2015

- National Route 2015 : - Liancourt (Oise)
Samedi 04 et dimanche 05 juillet
(y compris pour les « 60 ans et + »)
- De la 1^e épreuve du calendrier 2015 (Toucy – le 22 mars) au Régional (le 14 juin), date d'engagement au Championnat National à Liancourt (Oise) (mi-juin), le calendrier CycloSPORT de l'Yonne comporte **8 épreuves hors Championnats**.
(Pour rappel : en 2014, participation à 5 épreuves sur 7)

-Elles sont toutes qualificatives pour le National 2015 :

. Dimanche 22 mars	Toucy
. Samedi 04 avril	Yrouerre
. Lundi 06 avril	Escamps
. Samedi 18 avril	Gron – Collémiers
. Dimanche 26 avril	Sauvigny-le-Bois
. Vendredi 01 mai	Laroche
. Jeudi 14 mai	Arthonnay
. Samedi 23 mai	Fleury-la-Vallée
. Samedi 20 juin	Tonnerre

- Pour être éventuellement sélectionnés au National, les cycloportifs de l'Yonne devront avoir participé à au moins 6 épreuves de ces 8 épreuves « dominicales » inscrites au calendrier de l'Yonne ainsi qu'aux deux Championnats obligatoires (Règlement National), le Départemental (31 mai à Aillant/Tholon) et Régional (14 juin en Côte d'Or).

Déclaration des places obtenues

- **RAPPEL** - *Toutes les places (ou victoires) obtenues dans les autres départements, y compris pour les GSb et les « 1^e catégorie », doivent être signalées au secrétariat de la CTD dans les 48 heures.*
- *Selon votre catégorie, dès que vous avez obtenu 24 points **OU** votre 2^e victoire, faire la demande de votre nouvelle carte.*
- Veuillez respecter le délai de 48 heures (maximum) afin de nous éviter de devoir remettre à jour, à plusieurs reprises, l'état des montées.

« Mise au point »

-Lors de la remise des cartes, le vendredi 20 février, deux clubs, se référant à l'article passé dans l'Est Eclair, relatant une éventuelle « entente » UFOLEP/FFC/FSGT dans l'Aube, se sont étonnés de ne pouvoir procéder de la même façon dans l'Yonne.

Précisons bien les choses :

- a) L'article n'était pas le reflet exact des intentions de l'Ufolep.Aube (explications données par les responsables lors du stage de commissaires animé le samedi 21 février par JC et N.Durand)
- b) L'Ufolep Nationale ayant lu cet article, par précaution, a rappelé à l'Ufolep.Aube que les départements n'étaient pas habilités à signer des conventions avec d'autres fédérations, que cela est de la compétence du siège national.
- c) Si l'Ufolep.Aube a obtenu une dérogation pour ouvrir 3 épreuves sur route aux autres fédérations, c'est qu'elle entrait dans un cadre qui le permettait au moment de la mise en place des nouvelles dispositions APAC, à savoir que depuis des années, elle ouvrait certaines épreuves et qu'il était difficile de mettre brusquement fin à « une vieille habitude ».

Enfin, et cela limite encore davantage le nombre de clubs bénéficiaires de cette dérogation, il y a deux autres conditions à remplir :

- 1) *que pour les clubs organisateurs d'épreuves ouvertes soient assurés à l'APAC.*
- 2) *qu'ils prennent des Pass Cyclo (genre de licences à la journée) et que, pour cela, leur département ait fait une demande officielle avec dossier justifiant la demande.(voir ci-dessus, alinéa c)*

Remarque de la secrétaire

Si, à plusieurs reprises au cours du printemps 2014, elle avait demandé à ce que l'Ufolep.Yonne réunisse les clubs, c'était dans le but que ces problèmes soient abordés et expliqués, ce qui aurait évité des malentendus et la diffusion d'informations erronées.

Maillots sur les épreuves Ufolep

RAPPEL de la Commission Nationale (suite au non respect du règlement sur certaines épreuves de début de saison)

- Sur les épreuves ufolep, *seul peut être porté le maillot de club, le maillot de champion départemental, le maillot de champion régional ou le maillot de champion national de l'activité concernée (Exemple : un Champion Régional VTT ne peut porter son maillot sur une épreuve route).*

En aucun cas, ne doit être toléré le port d'un maillot de champion d'une autre fédération. Le départ doit être refusé au coureur concerné, à moins qu'il ne change de maillot.

Modification au calendrier

L'AS.Tonnerre a décidé de reporter la course d'Arthonnay.

*Noter la nouvelle date : Jeudi 14 mai 2015 (Ascension)
Mêmes horaires*

Les corrections seront apportées dès jeudi 05 mars sur l'ensemble des calendriers Ufolep.

Dernière minute – Information reçue le 06 mars

La date du 14 mai ne sera sans doute pas retenue.

Information de la date définitive dès qu'elle nous sera communiquée.

Prochaine réunion

CTD.CycloSPORT

Vendredi 10 avril à 19 heures

Petite salle de l'Ufolep _ Avenue des Clairions –Auxerre

Le 05 mars 2015

Pour la CTD.CycloSPORT

La secrétaire - N.Durand